

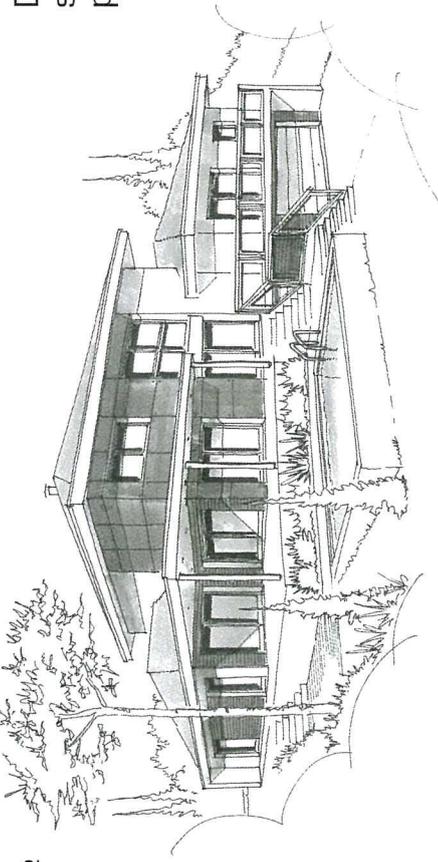
Maisons
Depuis
1979
Alain Métal

Constructeur de valeur (s)

Le 12 juillet 2023

Lieu de construction : 74320 SEVRIER

Surface aménagée de la construction : 130.03 m²



Dossier n° 3489v3
suivi par Alain BENEDETTI, chargé de
projets.

Siège social
85 route de Thonon
74800 AMANCY
04 50 07 38 90

Agence St Priest
11 rue Aimé Cotton
69800 St Priest
04 72 37 69 00

Agence Chambéry
1440 ave des Landiers
73000 Chambéry
04 79 96 72 60



route de Thonon
74800 AMANCY

Prévue par les articles R.231-4 et R.232-4 du Code de la Construction et de l'Habitation relatifs au
Contrat de Construction d'une Maison Individuelle.
Annexé à l'arrêté du 27 novembre 1991 (J.O. du 29 novembre)

Le 12 juillet 2023

Immeuble à construire pour le compte de :

☎ :
N° de Dossier : 3489v3

Lieu de construction :

74320 SEVRIER

Caractéristiques techniques :

Branchements :

Travaux à la charge du Maître de l'Ouvrage

Dans le cas où des travaux sont à la charge du maître de l'ouvrage, celui-ci écrit de sa main : "Les travaux non compris dans le prix convenu qui restent à ma charge s'élèvent à la somme de ... euros" (montants en fin de notice), suivie de sa signature.

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

PREAMBULE

Note explicative

Toute maison individuelle doit être construite dans le respect des articles R.111-1 et suivants (Livre Premier, Titre Premier, chapitre Premier, section II "Dispositions générales applicables aux bâtiments d'habitation") du Code de la Construction et de l'Habitation, relatifs notamment aux règles élémentaires de l'hygiène et de la sécurité. Ces articles imposent également des dispositions particulières concernant, par exemple, les caractéristiques thermiques des logements. Les règles de construction relatives à la prévention du risque sismique pouvant varier selon la zone de sismicité dans laquelle est édifiée la construction, il convient de préciser celles qui s'appliquent. D'autre part, il doit être précisé si le projet se situe dans une zone soumise à une obligation d'isolement acoustique vis-à-vis des bruits extérieurs. L'attention des constructeurs est appelée sur le problème du traitement des bois en particulier dans les zones affectées par les termites ou autres insectes xylophages. Il leur appartient de se renseigner auprès de la mairie pour savoir si la zone de construction est infestée.

Contrat avec fourniture de plan

La présente Notice Descriptive, visée à l'Article R.231-4 du Code de la Construction et de l'Habitation, comporte la description et les caractéristiques techniques de l'immeuble conforme au plan proposé, et celles des travaux d'adaptation au sol, des raccordements aux réseaux divers, ainsi que les équipements intérieurs et extérieurs indispensables à l'implantation et à l'utilisation de cet immeuble. Elle mentionne le coût total du bâtiment à construire qui est égal à la somme du prix convenu au contrat et, s'il y a lieu, du coût des travaux dont le Maître de l'Ouvrage se réserve l'exécution. La distinction est donc faite entre les éléments compris dans le prix convenu et les éléments non compris dans le prix convenu ; pour ces derniers le coût est précisé dans la colonne correspondante. Aucun des ouvrages ou fournitures mentionnés dans la Notice Descriptive ne peut être omis ; s'il ne sont pas compris dans le prix convenu il doivent faire l'objet d'une précision de leur coût dans la colonne correspondante. Si le contrat prévoit des ouvrages ou fournitures qui ne figurent pas dans la notice, ils doivent faire l'objet d'une annexe à la Notice Descriptive et leur coût doit y figurer. L'annexe paraphée par les deux co-contractants doit comporter, avec la même précision que celle de la notice, la description de ces ouvrages ou fournitures ainsi que leur coût (par exemple : isolation acoustique supérieure aux valeurs réglementaires, éléments d'équipement de salle de bains et de salle d'eau, balcon, clôture, aménagement d'espaces verts, etc...).

Définition de la zone de construction

Zone sismique :

Isolement de façade vis-à-vis des bruits extérieurs (arrêté du 06/10/1978) :

Zone infestée par les termites :

DESIGNATION DES OUVRAGES et fournitures (la colonne 1bis concernant le gros oeuvre, hors d'eau et hors d'air)		INDICATIONS A DONNER N° de Dossier : 3489v3	OUVRAGES & FOURNITURES		COUT DES OUVRAGES et fournitures non compris dans le prix convenu (b)
			compris dans le prix convenu (a)	Non compris dans le prix convenu (a)	
1	1bis	2	3	4	5
1		IMPLANTATION			
1.1		TRAVAUX PREPARATOIRES			
1.1.1		Réalisation d'un étude de gestion des Eaux Pluviales.	X		
1.1.2		Implantation de la construction sur le terrain, selon plans.	X		
		*le maitre d'ouvrage fera exécuter à ses frais et sous sa responsabilité le bornage du terrain par un géomètre et fournira un plan de la parcelle bornée avant l'établissement du dossier de permis de construire.			
1.2		RECEPTION			
1.2.1		Nettoyage intérieur du chantier avant réception.	X		
1.2.2		Réalisation d'un Diagnostic de Performance Energetique.	X		
1.2.3		Installation de détecteurs de fumées (nombre : 1) modèle CE - NF EN 14604.	X		
1.2.4		Le présent descriptif a été étudié afin de répondre aux exigences de la Règlementation Environnementale 2020.	X		
1.3		LOT TERRASSEMENT			
1.3.1.1		Terrass. généraux			
1.3.1.1.1		* Les travaux décrits ci-après correspondent à ceux réalisés depuis la limite de propriété jusqu'à la construction. *TOTAL du lot TERRASSEMENT / VRD.....		X	
1.4		LOT MACONNERIE			
1.4.1		Fondations			
1.4.1.1		* Fondation par semelles filantes coffrées en béton armé, dosé à 350 kg/m3, largeur 50 cm, épaisseur 30 cm. Les semelles sont calculées pour un taux de travail du sol de 2 kg/cm².	X		
1.4.2		Murs			
1.4.2.1		* MURS EN BETON BANCHE, épaisseur 20 cm, armés par panneaux "ADETS" ou similaire (2,55 m²).	X		
1.4.2.1.1		* Murs d'élévation en AGGLOMERES CREUX DE 20 cm hourdés au mortier CPJ dosé à 300 kg/m3.	X		
1.4.2.2		* 1 Courette (s) Anglaise en P.V.C. avec grille (s) galvanisée (s).	X		
1.4.3		Ossature			
1.4.3.1		* Encadrement en béton armé des baies, selon normes parasismiques en vigueur.	X		
1.4.3.2		* Jambages B.A. des ouvertures, selon normes parasismiques en vigueur.	X		
1.4.3.3		* Linteaux en béton armé au-dessus des baies.	X		
1.4.3.4		* Raidisseurs verticaux en béton armé dans la maçonnerie.	X		
1.4.3.5		* Chaînages horizontaux en béton armé, en tête des murs en maçonnerie.	X		
1.4.3.6		* Chaînages rampants en béton armé, en tête des murs pignons.	X		
1.4.3.7		* Après pose de pannes, calfeutrement des pignons au mortier CPA dosé à 300 kg/m3.	X		
1.4.3.8		* Poteaux rectangulaires en béton armé coulé sur place.	X		
1.4.3.9		* Poutres en béton armé coulées sur place.	X		
1.4.3.10		* Dalle pour balcon ou casquette en béton armé dosé à 350 Kg/m3 (11,40 m²).	X		
1.4.4		Eléments architecturaux			
1.4.4.1		* Seuils ciments.	X		
1.4.4.2		* Appuis de fenêtres débordants en ciment moulé.	X		
1.4.4.3		* Linteau coffre en fibragglo pour pose de volets roulants.	X		
1.4.5		DALLAGE SUR TERRE-PLEIN			
1.4.5.1.1		1 Siphon (s) de sol.	X		
1.4.6		PLANCHER R.D.C.			
1.4.6.1.1		* Plancher composé de poutrelles et hourdis béton préfabriqués, épaisseur 16 cm, d'un remplissage en béton, épaisseur 4 cm.	X		

DESIGNATION DES OUVRAGES et fournitures (la colonne 1bis concernant le gros oeuvre, hors d'eau et hors d'air)		INDICATIONS A DONNER N° de Dossier : 3489v3		OUVRAGES & FOURNITURES		COUT DES OUVRAGES et fournitures non compris dans le prix convenu (b)
				compris dans le prix convenu (a)	Non compris dans le prix convenu (a)	
1	1bis	2	3	4	5	
1.4.6.1.2		* Chainage en béton armé en périphérie de ces planchers.	X			
1.4.7	PLANCHER ETAGE					
1.4.7.1.1		* Plancher composé de poutrelles et hourdis béton préfabriqués, épaisseur 16 cm, d'un remplissage en béton, épaisseur 4 cm.	X			
1.4.7.1.2		* Chainage en béton armé en périphérie de ces planchers.	X			
1.4.7.1.3		* Rupteurs de ponts thermiques transversaux et longitudinaux type KP1.	X			
1.5	Escaliers béton					
1.5.1.1.1		Marches d'escalier en béton armé coulé sur place, finition brute, prêt à recevoir un revêtement collé de type carrelage. (nombre : 16)	X			
1.5.2	Enduits des parois enterrées					
1.5.2.1		* Protection des parois enterrées en agglos par un enduit ciment taloché fin.	X			
1.5.3	LOT FACADE					
1.5.3.1		* Enduits extérieurs mis en oeuvre selon les normes du D.T.U., finition grattée (Une couleur Pierre Claire, teinte conforme au règlement d'urbanisme). Cet enduit sera projeté mécaniquement sur toutes les parties apparentes non peintes.	X			
1.5.3.2		* Enduits monocouches grattés en tableaux des baies.	X			
1.5.3.3		* Couleur supplémentaire Gris Moyen.	X			
1.5.4	LOT TOITURE-TERRASSE					
1.5.4.1		* Forme de pente sur terrasse recevant l'étanchéité.	X			
1.5.4.2		* Isolation polystyrène épaisseur 12 cm.	X			
1.5.4.3		* Etanchéité monocouche collée.	X			
1.5.4.4		* Relevé de l'étanchéité monocouche collée (yc solin alu).	X			
1.5.4.5		* Protection de l'étanchéité par gravillons (2,16 m²).	X			
1.5.4.6		* Evacuation + trop plein de la terrasse étanché	X			
1.5.4.7		Habillage sur acrotère ou muret acier laqué (5,20 ml).	X			
1.6	LOT CHARPENTE-COUVERTURE					
1.6.1	Charpente	Charpente prévue pour une altitude maximale de 700 m. Sont compris les traitements fongicide et insecticide. Pour une altitude supérieure à 700 m, une étude sera réalisée et transmise au Maître d'Oeuvre. Celle-ci déterminera les positions, dimensions et formes des éléments de charpente type ferme, pieds de ferme et poteaux.				
1.6.1.1		* CHARPENTE TRADITIONNELLE en sapin comprenant :				
1.6.1.1.1		* - Ferme assemblée et rabotée en partie habitable (pieds de ferme apparents).	X			
1.6.1.1.2		* - Pannes en sapin.	X			
1.6.1.1.3		* - Solivage en sapin brut	X			
1.6.1.1.4		* - Chevrons en sapin.	X			
1.6.1.2		* - Liteau sapin	X			
1.6.1.3		* - Planches d'égout pour caniveau encastré.	X			
1.6.1.4		* - Cache moineau.	X			
1.6.1.5		* - Habillage des dépassées des toits par du lambris de sapin posé sur chevrons.	X			
1.6.1.6		* - Habillage des sous face de dalle ou porche par des caissons en lambris de sapin et une isolation STYRODUR 100 mm.	X			
1.6.2	Bardage					
1.6.2.1		Bardage en sapin du Nord à emboitement. (30 m²)	X			
1.6.3	Couverture					
1.6.3.1		* Film microperforé posé avec double litelage sous la couverture.	X			

DESIGNATION DES OUVRAGES et fournitures (la colonne 1bis concernant le gros oeuvre, hors d'eau et hors d'air)		INDICATIONS A DONNER N° de Dossier : 3489v3		OUVRAGES & FOURNITURES		COUT DES OUVRAGES et fournitures non compris dans le prix convenu (b)
				compris dans le prix convenu (a)	Non compris dans le prix convenu (a)	
1	1bis	2	3	4	5	
1.6.3.2		* COUVERTURE EN TUILES TERRE CUITE SANTENAY , COMPOSEE DE :				
1.6.3.2.1		* - Tuile terre cuite (SANTENAY 10 / m²) teinte gris ardoise. Tout autre choix de teinte fera l'objet d'un avenant.	X			
1.6.3.2.2		* - Faîtages (Santenay).	X			
1.6.3.2.3		* - Arêtiers (Santenay).	X			
1.6.3.2.4		* - About(s) d'arêtiers (Santenay).	X			
1.6.3.2.5		* - Tuiles chatières pour la ventilation du comble (Santenay).	X			
1.6.3.2.6		* - Tuiles à douilles pour la sortie de canalisations de ventilation en toiture (Santenay).	X			
1.6.3.2.7		* - Rencontres 3 voies (Santenay).	X			
1.6.3.3		* Etanchéité résine gris clair ral7047 avec bande de rive laquée ral7016 (8,40 m²).	X			
1.6.4	LOT ZINGUERIE					
1.6.4.1		EVACUATION DES EAUX PLUVIALES EN ACIER LAQUE, COMPRENANT :				
1.6.4.1.1		- Noue acier laqué développée 50 cm (5,07 ml).	X			
1.6.4.1.2		- Solin acier laqué développé 20 cm (8,19 ml).	X			
1.6.4.1.3		- Habillage planche d'égout en acier laqué (61,70 ml).	X			
1.6.4.1.4		- Caniveaux encastrés (développé 40 cm) (61,70 ml).	X			
1.6.4.1.5		- Descente acier laqué ø 100 mm.	X			
1.6.4.1.6		- Accessoires (naissances, jambonneaux, retours d'angle, talons, fonds de dilatations...).	X			
1.6.4.2		- Dauphins en fonte diamètre 100 mm en pied des descentes.	X			
1.7	MENUISERIES					
1.7.1	Menuiseries extérieures	ALU à rupture de pont thermique couleur extérieure ral 7016, blanc intérieur :				
		- coulissants avec vitrage double isolant 4/20/4 peu émissif + gaz argon intercalaire WarmEdge, gamme Inalu de FENETREA ou similaire (Uw:1.4)				
		- autres menuiseries avec vitrage double isolant 4/20/4 peu émissif + gaz argon intercalaire WarmEdge, gamme Inalu de FENETREA ou similaire (Uw:1.6)				
1.7.1.1		* Chassis abattants (nombre : 2)	X			
1.7.1.2		* Chassis battants (nombre : 2)	X			
1.7.1.3		* Chassis fixes (surface : 3 m2)	X			
1.7.1.4		* Fenêtres battantes (nombre : 2)	X			
1.7.1.5		* Fenêtres coulissantes (nombre : 3)	X			
1.7.1.6		* Portes-fenêtres coulissantes (nombre : 2)	X			
1.7.1.7		* Système oscillo-battant sur des menuiseries (nb 1 selon plans).	X			
1.7.2		* Vitrage anti-effraction de classe 5 (SP10) selon plan.	X			
1.7.3		Pose des menuiseries extérieures.	X			
1.7.4	Volets					
1.7.4.1		Volets roulants de PROFALUX, manoeuvrable par motorisation à onde (+ centralisation avec télécommande programmable ZOE), coffre intégré au linteau, en aluminium laqué (couleur identique aux menuiseries), lames isolées PX39 (nombre : 9)	X			
1.7.4.2		Télécommande générale Calyps'home.	X			
1.7.4.3		Capteur d'ensoleillement et de température pour Calyps'home.	X			
1.7.4.4		Pose de ces volets roulants.	X			
1.7.5	Portes d'entrées					
1.7.5.1		Porte d'entrée haute isolation (Ud=1.0), en acier ep. 48, 90 x 215, Modèle EQUATION laquée RAL 7016, avec serrure 5 points à relevage (nombre : 1).	X			
1.7.5.2		Pose de porte d'entrée	X			

DESIGNATION DES OUVRAGES et fournitures (la colonne 1bis concernant le gros oeuvre, hors d'eau et hors d'air)		INDICATIONS A DONNER N° de Dossier : 3489v3	OUVRAGES & FOURNITURES		COUT DES OUVRAGES et fournitures non compris dans le prix convenu (b)
			compris dans le prix convenu (a)	Non compris dans le prix convenu (a)	
1	1bis	2	3	4	5
1.7.6	Portes de garage				
1.7.6.1		Porte de garage métallique isolée 40 mm, gamme EUROPRO, sectionnelle aspect SANDGRAIN rainure L, laquée extérieur RAL 7016 (nombre : 1).	X		
1.7.6.2		1 motorisation(s) porte de garage ProCom avec 1 * 2 télécommande(s) d'ouverture à distance.	X		
1.7.6.3		Pose de porte de garage.	X		
1.7.7	Portes intérieures				
1.7.7.1		Portes Mosel Türen (pose fin de chantier), bord de l'ébrasement arrondi (au choix modèle : Structura, Verso, Mero) :			
1.7.7.1.1		- dimensions 204 x 83 (nombre : 10)	X		
1.7.7.2		Portes Mosel Türen Isolante (pose fin de chantier), bord de l'ébrasement arrondi (au choix modèle : Structura, Verso, Mero) :			
1.7.7.2.1		- dimensions 204 x 83 (nombre : 1)	X		
1.7.7.3		Pose de ces portes y compris poignées modèle UTRECH sur rosace finition F9 ou similaire.	X		
1.7.8	Garde-corps et rampes				
1.7.8.1		Garde-corps intérieur sapin, remplissage barres horizontales inox et soubassement vitrage entre lisse bois (0,92 ml).	X		
1.7.8.2		Rampe intérieure sapin, remplissage rampant barres inox (1,68 ml).	X		
1.7.8.3		Pose de ces rampes et garde-corps.	X		
1.7.9	Menuiseries intérieures diverses				
1.7.9.1		Rails pour porte(s) coulissante(s).	X		
1.8	LOT PLATRERIE / ISOLATION				
1.8.1	Doublages				
1.8.1.1		Les annexes sont laissées brut de maçonnerie, sans doublage, isolation murale et enduit plâtre en plafond ou mural. DOUBLAGES "OPTIMA" en plaque de plâtre et laine de verre Saint Gobain Isover GR32, épaisseur 140 mm (R = 4.35 m².K/W), épaisseur totale 180 mm (yc passage de gaines).	X		
1.8.1.2		Parements en plaques de plâtre collé sur les murs intérieurs.	X		
1.8.1.3		Parements en plaques de plâtre collé sur les poteaux intérieurs.	X		
1.8.1.4		Trappe isolée en plafond 60 x 60 pour accès aux combles (nombre : 1).	X		
1.8.1.5		Renfort de cloison pour meuble suspendu (nombre : 2).	X		
1.8.2	Cloisons	CLOISONS DE DISTRIBUTION des pièces habitables :			
1.8.2.1		CLOISONS EN PLAQUES DE PLÂTRE SUR OSSATURE, épaisseur 72 mm (épaisseur isolation 45 mm).	X		
1.8.2.2		Traitement hydrofuge des plaques de plâtres type BA 13 dans les pièces bains.	X		
1.8.3	Plafonds suspendus				
1.8.3.1		PLAFONDS SUSPENDUS HORIZONTAUX ET RAMPANTS constitués de plaques de plâtre de 13 mm d'épaisseur fixé par vissage sous une ossature métallique yc traitement des joints (61,91 m²).	X		
1.8.3.2		PLAFONDS SUSPENDUS DES COMBLES AMENAGES, réalisé en plaque de plâtre a peindre , épaisseur 13 mm fixé par vissage sous ossature métallique yc traitement des joints (73,57 m²).	X		
1.8.3.3	Isolation thermique				
1.8.3.3.1		ISOLATION EN PLAFOND par laine de roche pulsée, épaisseur : 410mm (R = 9.0).	X		
1.9	EQUIPEMENTS				
1.9.1	Appareils sanitaires				
1.9.1.1		Canalisations multicouche et PER, posé sous gaine dans les parties non visibles sans raccord caché. Evacuation EU et EV en P.V.C. Ventilation de chute WC.			
1.9.1.1.1		Pose des sanitaires suivants : 1 baignoire Jacob DELAFON Corvette blanc 170 x 75 cm (yc vidage automatique avec clapet et rosace chromé brillant).	X		

DESIGNATION DES OUVRAGES et fournitures (la colonne 1bis concernant le gros oeuvre, hors d'eau et hors d'air)		INDICATIONS A DONNER N° de Dossier : 3489v3	OUVRAGES & FOURNITURES		COUT DES OUVRAGES et fournitures non compris dans le prix convenu (b)
			compris dans le prix convenu (a)	Non compris dans le prix convenu (a)	
1	1bis	2	3	4	5
1.9.1.1.2		1 mitigeur bain/douche thermostatique Jacob DELAFON JULY + ensemble CITRUS 90 sur barre 60cm	X		
1.9.1.2					
1.9.1.2.1		1 colonne avec mitigeur thermostatique Jacob DELAFON July et douche de tête carrée + douchette à main.	X		
1.9.1.2.2		1 Receveur de douche extra-plat, Jacob Delafon modèle Flight 120 x 90 - blanc.	X		
1.9.1.3					
1.9.1.3.1		2 plan vasque Jacob DELAFON OLA 70 cm	X		
1.9.1.3.2		2 mitigeur pour vasque Jacob Delafon JULY	X		
1.9.1.3.3		2 meuble mélaminé sous vasque suspendu 70cm Jacob DELAFON TOLBIAC 2 tiroirs avec miroir éclairage LED et antibuée (finition meuble NWT, NGY ou ECD).	X		
1.9.1.4					
1.9.1.4.1		2 W.C. suspendu comprenant une cuvette Jacob Delafon Odeon Rive Gauche blanche sans bride et abattant à descente progressive, plaque 2 touches blanche Sigma01, sur bati support Geberit.	X		
1.9.2	Plomberie				
1.9.2.1.1		8 alimentations et évacuations nécessaires au bon fonctionnement des installations décrites par ailleurs.	X		
1.9.2.1.2		Mise en place d'une filtration sur installation sanitaire après l'arrivée d'eau froide : - filtre BWT E1 3/4" (ou similaire) - régulateur de pression avec manomètre et clapet anti-retour - filtre hygiénique 90µm	X		
1.9.2.1.3		2 Robinet (s) d'alimentation et vidange pour machine à laver.	X		
1.9.2.1.4		1 Robinet (s) de puisage yc purge anti-gel.	X		
1.9.3	Chauffage				
1.9.3.1		Les canalisations chauffage et sanitaire en annexe(s) sont prévues non isolées. Isolation au sol entre les parties chauffées et non chauffées, mousse PUR projetée ;			
1.9.3.1.1		- epaisseur 140 mm (R=5.75)	X		
1.9.3.2		AEROTHERMIE + ECS intégrée Pompe à chaleur DAIKIN Altherma 3ème génération (ou similaire) avec groupe extérieur et groupe intérieur avec appoint électrique y compris thermostat d'ambiance, comprenant : - unité d'ambiance par zone EKTRR - liaison frigorifique - ballon ECS 230l - raccordement hydrauliques et frigorifique	X		
1.9.3.3		La puissance de la pompe à chaleur sera définie par une étude thermique. CHAUFFAGE AU SOL par plancher hydraulique basse température EFEX modèle EFIPLAC ou équivalent comprenant l'isolation thermique épaisseur avec relevé de plinthe adhésif GEFICELL, tube en polyéthylène réticulé GIACOFLEX modèle RAU-PER diamètre 13 * 16, et collecteur de plancher chauffant EFIMATIC comprenant vanne d'arrêt, purgeur automatique, manomètre. Pièces chauffées par ce procédé :			
1.9.3.3.1		- Salon ou Espace Vie	X		
1.9.3.3.2		- Entrée	X		
1.9.3.3.3		- Cuisine	X		
1.9.3.3.4		- WC	X		
1.9.3.3.5		- Buanderie	X		
1.9.3.4		CHAUFFAGE PAR RADIATEUR hydraulique en acier laqué blanc type IDEAL STANDARD modèle EUROPANO horizontal ou équivalent équipé d'une tête thermostatique. Pièces chauffées par ce procédé :			
1.9.3.4.1		- Chambre 1	X		
1.9.3.4.2		- Chambre 2	X		

DESIGNATION DES OUVRAGES et fournitures (la colonne 1bis concernant le gros oeuvre, hors d'eau et hors d'air)		INDICATIONS A DONNER N° de Dossier : 3489v3	OUVRAGES & FOURNITURES		COUT DES OUVRAGES et fournitures non compris dans le prix convenu (b)
			compris dans le prix convenu (a)	Non compris dans le prix convenu (a)	
1	1bis	2	3	4	5
1.9.3.4.3		- Bureau	X		
1.9.3.4.4		- Salle de bains **	X		
1.9.3.4.5		- Chambre 3	X		
1.9.3.4.6		** 2 sèche-serviettes type ALTERNA PRIMEO mixte blanc tube rond ou équivalent, y compris robinet d'arrêt manuel, dans les pièces bains.	X		
1.9.3.4.7		Mise en service incluant 1 an de maintenance.	X		
1.9.4	Ventilation				
1.9.4.1		Grilles de ventilation dans la maçonnerie pour sous-sol et vide sanitaire.	X		
1.9.4.2		Ventilation mécanique contrôlée Micro-Watt, simple flux hygroréglable ALDES Hygro Bahia ou similaire.	X		
1.9.5	Electricité	(points lumineux et appliques équipés de boîtier DCL)			
1.9.5.1		Installation traditionnelle. Les travaux seront exécutés dans le respect du DTU, de la norme NF C15,100 . L'ensemble de l'installation sera équipée d'appareillage type SCHNEIDER Electric série "Odace" blanc ou similaire. L'installation sera encastrée sous fourreaux dans toutes les parties habitables. Dans les annexes elle sera apparente sous tube rigide. Les sorties de fil ,centres ou appliques seront équipés d'une douille. Prises de courant avec éclisse de sécurité pour enfants. *En fin de chantier , l'installation sera vérifiée par un organisme habilité et le consuel (attestation de conformité) sera delivré au maitre d'ouvrage. *DESIGNATION:	X		
1.9.5.2		Tableau général (monophasé en 220 V + T) équipé d'un micro disjoncteur et d'une mise à la terre.	X		
1.9.5.3		2 prises 16 ampère + terre sur le tableau	X		
1.9.5.4		Dispositif parafoudre	X		
1.9.5.5		Equipements de communication			
1.9.5.5.1		- Coffret VDI semi-équipé pour la liaison des prises RJ45 (référence suivant nombre de prises).	X		
1.9.5.6			X		
1.9.5.6.1		Appareillage encastré devant l'entrée, réparti comme suit : - 2 applique(s) en simple allumage	X		
1.9.5.6.2		- 1 détecteur(s) de présence	X		
1.9.5.7			X		
1.9.5.7.1		Appareillage encastré pièce Entrée, réparti comme suit : - 1 point(s) lumineux en va et vient	X		
1.9.5.7.2		- 1 sonnette(s)	X		
1.9.5.7.3		- 1 prise(s) 16 ampère + terre	X		
1.9.5.8			X		
1.9.5.8.1		Appareillage encastré pièce Dégagement (nbe:1) , réparti comme suit : - 1 point(s) lumineux en va et vient	X		
1.9.5.8.2		- 1 prise(s) 16 ampère + terre	X		
1.9.5.9			X		
1.9.5.9.1		Appareillage encastré pièce Cuisine, réparti comme suit : - 1 point(s) lumineux en simple allumage	X		
1.9.5.9.2		- 1 applique(s) en simple allumage	X		
1.9.5.9.3		- 6 prise(s) 16 ampère + terre	X		
1.9.5.9.4		- 3 prise(s) 20 ampère + terre	X		
1.9.5.9.5		- 1 prise(s) 32 ampère + terre	X		
1.9.5.9.6		- 1 prise(s) RJ45 (yc cable catégorie 6)	X		

DESIGNATION DES OUVRAGES et fournitures (la colonne 1bis concernant le gros oeuvre, hors d'eau et hors d'air)		INDICATIONS A DONNER N° de Dossier : 3489v3	OUVRAGES & FOURNITURES		COUT DES OUVRAGES et fournitures non compris dans le prix convenu (b)
			compris dans le prix convenu (a)	Non compris dans le prix convenu (a)	
1	1bis	2	3	4	5
1.9.5.10			X		
1.9.5.10.1		Appareillage encastré pièce Bains (nbe:2), réparti comme suit :	X		
1.9.5.10.2		- 2 point(s) lumineux en simple allumage	X		
1.9.5.10.3		- 2 alimentation(s) pour miroir en simple allumage	X		
1.9.5.10.3		- 2 prise(s) 16 ampère + terre	X		
1.9.5.11			X		
1.9.5.11.1		Appareillage encastré pièce W.C. (nbe:2), réparti comme suit :	X		
1.9.5.12		- 2 point(s) lumineux en simple allumage	X		
1.9.5.12.1		Appareillage encastré pièce Salon ou Espace Vie, réparti comme suit :	X		
1.9.5.12.2		- 2 point(s) lumineux en va et vient	X		
1.9.5.12.3		- 8 prise(s) 16 ampère + terre	X		
1.9.5.12.4		- 1 prise(s) Télévision (hors antenne)	X		
1.9.5.13		- 2 prise(s) RJ45 (yc cable catégorie 6)	X		
1.9.5.13.1		Appareillage encastré pièce Chambre 1, réparti comme suit :	X		
1.9.5.13.2		- 1 point(s) lumineux en va et vient	X		
1.9.5.13.3		- 3 prise(s) 16 ampère + terre	X		
1.9.5.13.4		- 1 prise(s) Télévision (hors antenne)	X		
1.9.5.14		- 1 prise(s) RJ45 (yc cable catégorie 6)	X		
1.9.5.14.1		Appareillage encastré pièce Chambre 2, réparti comme suit :	X		
1.9.5.14.2		- 1 point(s) lumineux en va et vient	X		
1.9.5.14.3		- 3 prise(s) 16 ampère + terre	X		
1.9.5.15		- 1 prise(s) RJ45 (yc cable catégorie 6)	X		
1.9.5.15.1		Appareillage encastré pièce Chambre 3, réparti comme suit :	X		
1.9.5.15.2		- 1 point(s) lumineux en va et vient	X		
1.9.5.15.3		- 3 prise(s) 16 ampère + terre	X		
1.9.5.16		- 1 prise(s) RJ45 (yc cable catégorie 6)	X		
1.9.5.16.1		Appareillage encastré pièce Bureau, réparti comme suit :	X		
1.9.5.16.2		- 1 point(s) lumineux en simple allumage	X		
1.9.5.16.3		- 3 prise(s) 16 ampère + terre	X		
1.9.5.17		- 1 prise(s) RJ45 (yc cable catégorie 6)	X		
1.9.5.17.1		Appareillage encastré pièce Escaliers (nbe:1), réparti comme suit :	X		
1.9.5.18		- 1 applique(s) en va et vient	X		
1.9.5.18.1		Appareillage encastré pièce Buanderie (nbe:1), réparti comme suit :	X		
1.9.5.18.2		- 1 point(s) lumineux en simple allumage	X		
1.9.5.18.3		- 1 prise(s) 16 ampère + terre	X		
1.9.5.19		- 1 prise(s) 20 ampère + terre	X		
1.9.5.19.1		Appareillage étanche en applique pièce Extérieur, réparti comme suit :	X		
1.9.5.19.2		- 1 applique(s) en simple allumage	X		
1.9.5.20		- 1 prise(s) 16 ampère + terre	X		
1.9.5.20.1		Appareillage étanche en applique pièce Garage (nbe:1), réparti comme suit :	X		
1.9.5.20.2		- 1 point(s) lumineux en va et vient	X		
1.9.5.21		- 1 prise(s) 16 ampère + terre	X		
		Alimentations des groupes intérieur et extérieur de la PAC.	X		

DESIGNATION DES OUVRAGES et fournitures (la colonne 1bis concernant le gros oeuvre, hors d'eau et hors d'air)		INDICATIONS A DONNER N° de Dossier : 3489v3		OUVRAGES & FOURNITURES		COUT DES OUVRAGES et fournitures non compris dans le prix convenu (b)
		compris dans le prix convenu (a)	Non compris dans le prix convenu (a)	3	4	
1	1bis	2	3	4	5	
1.9.5.22		Alimentation pour volet roulant électrique. (nbe:9)	X			
1.9.5.23		Alimentations pour porte(s) de garage(s) motorisée(s) (nbe:1)	X			
1.9.5.24		Indicateur de consommations d'énergie avec affichage (Delta Dore TYWATT 1000 ou similaire).	X			
1.10	REVETEMENTS					
1.10.1	Sols					
1.10.1.1		CHAPE LIQUIDE dans les pièces suivantes :				
1.10.1.1.1		- Salon ou Espace Vie	X			
1.10.1.1.2		- Chambre 1	X			
1.10.1.1.3		- Chambre 2	X			
1.10.1.1.4		- Bureau	X			
1.10.1.1.5		- Entrée	X			
1.10.1.1.6		- Dégagement	X			
1.10.1.1.7		- Cuisine	X			
1.10.1.1.8		- Salle de bains	X			
1.10.1.1.9		- Chambre 3	X			
1.10.1.1.10		- W.C.	X			
1.10.1.1.11		- Buanderie	X			
1.10.1.2		CARRELAGE EN GRES EMAILLE (base de prix : 50 € / m² prix public de vente TTC) dans les pièces suivantes :				
1.10.1.2.1		- Salon ou Espace Vie	X			
1.10.1.2.2		- Entrée	X			
1.10.1.2.3		- Cuisine	X			
1.10.1.2.4		- Salle de bains	X			
1.10.1.2.5		- W.C.	X			
1.10.1.2.6		- Buanderie	X			
1.10.1.3		PLINTHES EN GRES EMAILLE (base de prix : 20 € / ml prix public de vente TTC) dans les pièces carrelées.	X			
1.10.1.4		Pose droite de carrelage format jusqu'à 60 * 60 cm (73,85 m²).	X			
1.10.1.5		Nez de marches métalliques couleur aluminium (16 ml).	X			
1.10.1.6		Pose de carrelage sur escalier en partie habitable avec plinthes en tiroirs (16 ML).	X			
1.10.1.7		FAÏENCES, format 30 x 60 cm (base de prix : 50 € / m² prix public de vente TTC).	X			
1.10.1.8		Pose de 20,00 m² de faïences murale répartie dans les pièces bains (y compris joints gris).	X			
1.10.1.9		Habillage de baignoire en faïence.	X			
1.10.1.10		Habillage de WC suspendu en faïence.	X			
1.10.1.11		Façon de tablette en faïence autour de la baignoire.	X			
1.10.1.12		Fourniture et pose d'une trappe de visite habillée en faïence sur la baignoire.	X			
1.10.1.13		Sol PVC (base de prix : 12,20 € / m² prix de vente public TTC) dans les pièces suivantes :		X	1 644.00 €	
1.10.1.13.1		- Chambre 1		X		
1.10.1.13.2		- Chambre 2		X		
1.10.1.13.3		- Bureau		X		
1.10.1.13.4		- Dégagement		X		
1.10.1.13.5		- Chambre 3		X		
1.10.1.14		Peinture murale (préparation des supports, 1 couche d'impression + 2 couches de peinture acrylique en pièces sèches ; peinture glycérophtalique en pièces humides) dans les pièces suivantes :		X	17 824.00 €	
1.10.1.14.1		- Salon ou Espace Vie		X		

DESIGNATION DES OUVRAGES et fournitures (la colonne 1bis concernant le gros oeuvre, hors d'eau et hors d'air)		INDICATIONS A DONNER N° de Dossier : 3489v3	OUVRAGES & FOURNITURES		COUT DES OUVRAGES et fournitures non compris dans le prix convenu (b)
			compris dans le prix convenu (a)	Non compris dans le prix convenu (a)	
1	1bis	2	3	4	5
1.10.1.14.2		- Chambre 1		X	
1.10.1.14.3		- Chambre 2		X	
1.10.1.14.4		- Bureau		X	
1.10.1.14.5		- Entrée		X	
1.10.1.14.6		- Dégagement		X	
1.10.1.14.7		- Escalier		X	
1.10.1.14.8		- Cuisine		X	
1.10.1.14.9		- Salle de bains		X	
1.10.1.14.10		- Chambre 3		X	
1.10.1.14.11		- W.C.		X	
1.10.1.14.12		- Buanderie		X	
1.10.2		Peintures intérieures sur menuiseries		X	110.00 €
1.10.2.1		2 couches de lasure "Chêne clair" sur les menuiseries suivantes :		X	
1.10.2.1.1		- garde-corps		X	
1.10.2.2		Peinture plafond (préparation des supports, 1 couche d'impression + 2 couches de peinture vinylique satiné en pièces sèches ; peinture glycérophtalique en pièces humides) dans les pièces suivantes :		X	5 218.00 €
1.10.2.2.1		- Salon ou Espace Vie		X	
1.10.2.2.2		- Chambre 1		X	
1.10.2.2.3		- Chambre 2		X	
1.10.2.2.4		- Bureau		X	
1.10.2.2.5		- Entrée		X	
1.10.2.2.6		- Dégagement		X	
1.10.2.2.7		- Cuisine		X	
1.10.2.2.8		- Salle de bains		X	
1.10.2.2.9		- Chambre 3		X	
1.10.2.2.10		- W.C.		X	
1.10.2.2.11		- Buanderie		X	
1.10.3	Peintures extérieures				
1.10.3.1		2 couches de lasure "Chêne clair" sur les menuiseries suivantes :			
1.10.3.1.1		- lambris	X		
1.10.3.1.2		- dépassées de toits	X		
1.10.3.1.3		- bardages	X		
1.10.3.2		2 couches de peinture sur les maçonneries suivantes :			
1.10.3.2.1		- appuis de fenêtres	X		
1.10.3.2.2		- sous-face de dalles	X		
1.10.3.3		2 couches de peinture sur les serrureries suivantes :			
1.10.3.3.1		- dauphins	X		

DESIGNATION DES OUVRAGES et fournitures (la colonne 1bis concernant le gros oeuvre, hors d'eau et hors d'air)		INDICATIONS A DONNER N° de Dossier : 3489v3			OUVRAGES & FOURNITURES		COUT DES OUVRAGES et fournitures non compris dans le prix convenu (b)
					compris dans le prix convenu (a)	Non compris dans le prix convenu (a)	
1	1bis	2	3	4	5		
1.10.4	LIMITE DES PRESTATIONS	<p>Ce document est complété par les plans du projet, un devis poura préciser certains points particuliers.</p> <p>Le choix des fournitures (sanitaires, revêtements de sol...) sont à faire chez les distributeurs agréés par le constructeur.</p> <p>Le constructeur se réserve le droit de remplacer les matériels ou matériaux prévus au présent descriptif en cas d'impossibilité d'obtenir la livraison quelles qu'en soient les causes, à la condition expresse qu'ils soient de qualité équivalente, et sans augmentation du prix convenu. Le constructeur s'engage à en avertir le Maître d' Ouvrage par écrit, et si nécessaire à lui proposer pour les matériaux décoratifs un nouveau choix dans de nouvelles références correspondant au prix d'origine. Dans ce dernier cas, la valeur de base exclut toute offre promotionnelle du fournisseur.</p> <p>Ce changement imposé au constructeur par des contraintes commerciales, techniques, économiques ou autres, ne saurait ouvrir droit à quelque indemnité que ce soit.</p>	X				
1.10.5		<p>PRIX DE VENTE DE LA CONSTRUCTION *****</p>	X				
1.10.6		<p>TOTAL TTC : 331 795 € -----</p>	X				
1.10.7		<p>Nota : ne sont pas inclus à la présente proposition les travaux de terrassement, VRD et drainage ...</p> <p>OPTION : ASSURANCE CLIENT OBLIGATOIRE , DITE " DOMMAGE OUVRAGE " délivrée par AVIVA Assurances ou AXA Assurances (à la charge du client). Nota : tous les travaux à la charge du client (hors finitions intérieures, papiers peint, peintures, moquettes...) feront l'objet d'une surprime avec un minimum forfaitaire de 153.45 € ttc par lot technique.</p> <p>COMPRIS AU PRESENT DEVIS LA GARANTIE DE BONNE FIN DITE " GARANTIE BANCAIRE " délivrée par AVIVA Caution ou AXA Caution.</p> <p style="text-align: center;">LE DIRECTEUR Y. METRAL</p> <p>MAISONS ALAIN METRAL.</p>		X	5 972.00 €		
Montant du prix convenu pour les ouvrages de la colonne 3					331 795.00 €		
Coût des ouvrages à la charge du Maître de l'Ouvrage, colonne 5							
Coût total							

La durée d'exécution des travaux sera de 22 mois à compter de l'ouverture de chantier suivant l'article 2.6 des CONDITIONS GENERALES du contrat de construction. Ce délai correspond à celui calculé et imposé par l'organisme GARANT indiqué aux CONDITIONS PARTICULIERES du contrat de construction dans le cadre de la "Garantie de livraison à prix et délai convenus".

Le PRIX CONVENU bénéficie d'un blocage de 6 mois suivant application de l'article 3.2a des CONDITIONS GENERALES et des CONDITIONS PARTICULIERES du contrat de construction.

Au delà de 5 avenants proposés après la signature du contrat de construction, tout avenant supplémentaire en plus ou moins value proposé par le constructeur à la demande du maître d'ouvrage sera facturé à ce dernier 75.00 € ttc

Fait àle 12 juillet 2023

Signature de la personne qui
se charge de la construction

Signature du Maître d'Ouvrage

